

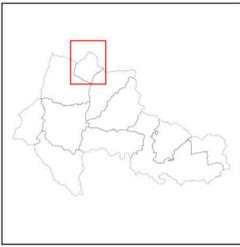


Communauté
de Communes
DU PAYS GRENOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.1 Zonage

Artassenx



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le : 8/12/2014 Arrêté le : 29/04/2019 Approuvé le : 2/03/2020

Modifié le : 18/12/2023

PLAN N° 1 ECHELLE 1/5 000

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Bègles

Agence
MÉTAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE

Légende

- UB; UBa
- UC; UCa
- UE
- 2AU (2AU1a; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2)
- A
- Ax
- N
- Np
- Nx
- Limite communale
- Limite parcellaire
- Subdivision fiscale
- Bâti dur
- Bâti léger
- Cours d'eau
- Etang, lac
- Cimetière
- Piscine
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aléa Fort)
- Canalisation de gaz
- Seuil des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz

Emplacement réservé

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1a	Commune / Régie assainissement	Création d'une station d'épuration	2513m ²

